

Comité santé sécurité et programme de prévention

C'est quoi un comité santé et sécurité ?

C'est l'employeur qui se réunit avec des travailleuses de chaque installation afin d'identifier et d'analyser les risques pouvant affecter la santé et la sécurité des travailleuses dans leur milieu de travail. Les rencontres ont lieu au moins **4 fois par année**, les travailleuses sont alors libérées lors de ces rencontres de réflexion. C'est lors de celles-ci que ressortent **les recommandations et les suggestions**.

Voici quelques exemples d'actions et de recommandations que peut faire le comité :

- Les cours extérieures et les sorties sont glissantes en hiver :
Le comité fait la suggestion à l'employeur d'acheter des crampons.
- Se pencher plusieurs fois par jour peut constituer un risque musculosquelettique :
Le comité fait la suggestion à l'employeur d'acheter des porte-poussières avec manches.

Comité santé et sécurité - Volet prévention et sensibilisation

C'est au travers de plusieurs actions que le comité offre de la prévention et fait de la sensibilisation.

Voici quelques exemples concrets :

- Affiches dans les salles de bains sur les postures à privilégier
- Rappels de l'utilisation de l'escabeau pour éviter les chutes
- Inspection annuelle
- Analyse des formulaires d'incident et d'accidents.
- Promotion pour la prévention du bien-être au travail
- Initier des sorties de groupes, des jeux et des activités
- Offre une salle de pause agréable
- Et pourquoi pas... quelques gâteries de temps à autre

Le programme de prévention

Le programme de prévention est obligatoire pour toutes organisations de plus de 20 employé(es) comme c'est le cas pour notre CPE.

Chaque année le CPE Joujou doit élaborer son programme de prévention.

Qu'est-ce qu'un programme de prévention ?

Ce sont les différentes actions que l'employeur et les travailleuses du comité de santé et sécurité mettent en place pour : identifier, éliminer et/ou contrôler les risques dans le milieu de travail.

Le programme de prévention du CPE Joujou avec les 3 actions prioritaires de 2026 :

- Créer un environnement de travail positif en implantant une culture de reconnaissance au sein du CPE
- Faire la promotion de la civilité au travail
- Soutenir et outiller les éducatrices dans l'accompagnement des comportements agressifs des enfants

Les membres du comité SST

- Mélina Boulais (La Chatouille)
- Jean-Christophe Cassivi-Simard (Borduas)
- Maryse Auclair (Bord-de-l'eau)
- Flora Mbarga

Un comité est la représentation de tout le personnel et c'est à chacun de nous de contribuer à rendre le milieu sécuritaire, par : Des petits gestes Des petites suggestions

Toujours dans le but de s'améliorer !